

Commune de Martigné sur Mayenne

Etude agricole

Réalisée dans le cadre
de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

An Luong

Février 2016

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MAYENNE



INTRODUCTION

L'objectif de cette étude est de caractériser l'activité agricole sur le territoire de la commune de Martigné-sur-Mayenne, dans le but d'apporter les éléments nécessaires à la réflexion globale des élus dans le cadre du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

Méthodologie utilisée :

Le travail s'est déroulé en 3 phases :

- Une phase de travail de groupe pour établir la liste des sièges agricoles de la commune ainsi que le parcellaire autour du bourg, avec l'appui d'un groupe de travail agricole constitué d'élus locaux et d'agriculteurs de la commune (réunion du 15 Décembre 2015).
- Une phase d'entretiens auprès des exploitants mettant en valeur des parcelles situées en périphérie du bourg
- Une phase d'analyse des données collectées et existantes (recensements agricoles, données PAC)

I- L'ACTIVITE AGRICOLE DE LA COMMUNE

1- Nombre d'exploitations agricoles

A ce jour, on dénombre **34 exploitations** agricoles différentes qui ont leur siège principal sur la commune (Cf. carte 1 : Localisation des sièges principaux et secondaires ; source : enquête). Quatre exploitations ayant leur siège en dehors de la commune (Chalons du Maine, Colombiers du Plessis et Commer) ont un siège secondaire à Martigné sur Mayenne.

Le tableau et le graphe suivants montrent que la diminution du nombre d'exploitations est un peu plus prononcée sur la commune de Martigné sur Mayenne que sur la Communauté de Communes de Mayenne ou le Département.

Nb Exploitations	2002	2006	2010	2014
MARTIGNE-SUR-MAYENNE	59	55	46	44
Pays de Mayenne	622	589	541	502
Département	8698	8215	7 492	6893

Tableau 1 : Evolution du nombre d'exploitations ayant une déclaration PAC* (source : PAC)

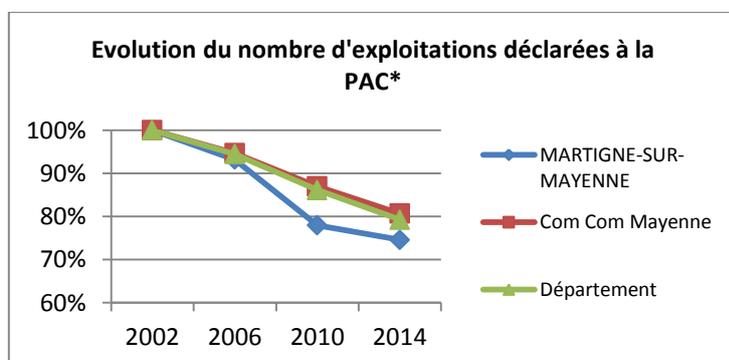
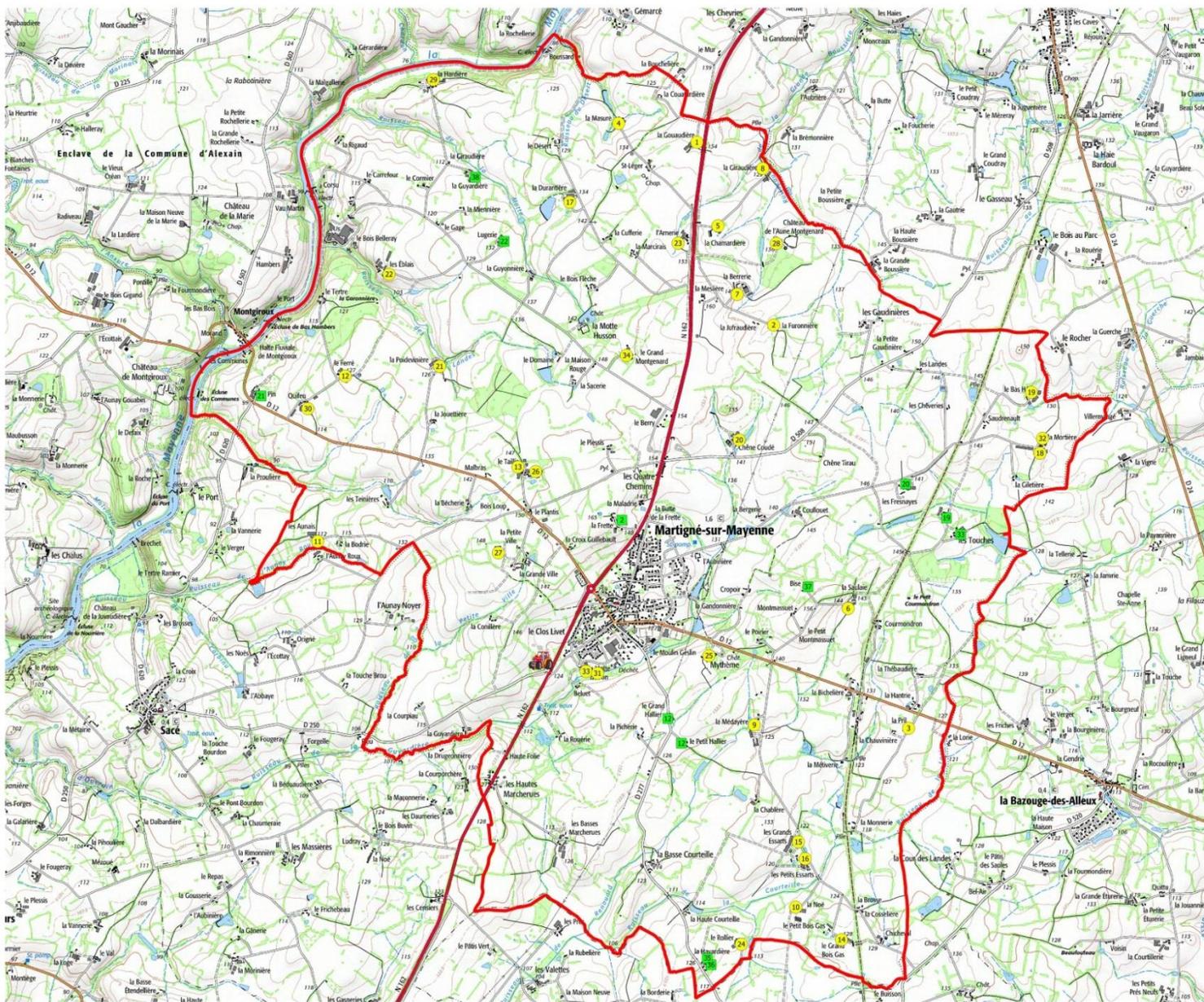


Figure 1 : Evolution du nombre d'exploitations (source : PAC).

*: Politique Agricole Commune




Diagnostic agricole
 Commune de
MARTIGNÉ SUR MAYENNE

**Localisation
 des sièges d'exploitation
 principaux et secondaires**

Sièges principaux

- 1 - CHERPI Jean Luc
- 2 - CORNU Fabrice
- 3 - COULON Dominique
- 4 - CRETOIS Marie Claire
- 5 - EARL Black Angus
- 6 - EARL Bourgoin
- 7 - EARL de la Berrière
- 8 - EARL de la Giraudière
- 9 - EARL de la Médayère
- 10 - EARL de la Noé
- 11 - EARL des Aunais
- 12 - EARL du Ferré
- 13 - EARL du Tallis
- 14 - EARL le Bois Gast
- 15 - EARL ROUSSEAU
- 16 - GAEC Bio Essarts
- 17 - GAEC de la Durantière
- 18 - GAEC de la Motière
- 19 - GAEC du Bas Hétre
- 20 - GAEC du Chêne Fresnaye
- 21 - GAEC du Chêne Fresnaye
- 22 - GAEC les Ebblais
- 23 - HENNIART Karl
- 24 - LECLERC Pascal
- 25 - LE LIEVRE de la MORINIERE Arnaud
- 26 - LELIEVRE Franck
- 27 - THIBOUST Philippe
- 28 - MARES Christine
- 29 - PIRALUT Nicolas
- 30 - QUERCY Yannick
- 31 - REZE Bertrand Edmond
- 32 - SCEA BARREAU
- 33 - REZE Bertrand
- 34 - SOLER Xavier

Sièges secondaires

- 2 - CORNU Fabrice - Martigné
- 12 - EARL du Ferré - Martigné
- 19 - GAEC du Bas Hétre - Martigné
- 20 - GAEC du Chêne Fresnaye - Martigné
- 21 - GAEC la Montigné - Martigné
- 22 - GAEC les Ebblais - Martigné
- 33 - REZE Bertrand - Martigné
- 35 - GAEC des Challoges - Chalons du Maine
- 36 - GAEC les Prés - Chalons du Maine
- 37 - QUINTON Jean Louis - Colombiers du Plessis
- 38 - GAEC BIBRON - Commer

 Contour commune

 Entreprise de Travaux Agricoles



Source : BD ORTHO®, ©IGN PARIS, Données Pôle Territoire CA53 - Réalisation : SIG/CA53 - Février 2016

Carte 1 : Localisation des sièges d'exploitation principaux et secondaires

2- Surfaces

- La commune de Martigné-sur-Mayenne s'étend sur une superficie totale de 3 161 hectares (INSEE) et une surface agricole estimée à **2 616 ha** (PAC 2014), soit **83 % de la surface communale** (la moyenne départementale étant de 76 % en 2014), ce qui reflète bien le caractère très rural de la commune de Martigné-sur-Mayenne.

D'ailleurs la surface agricole de la commune est passée de 2781 ha en 1988 à 2612 ha en 2010 (Recensement agricole), soit une baisse de 6 %, inférieure au 8 % au niveau du département.

- La surface des exploitations grandes et moyennes de Martigné (**71 ha**) est semblable à celle de la moyenne départementale (72 ha) :

SAU*/Exploitations Grandes et moyennes	2000	2010
Martigné	60	71
Département	56	72

Tableau 2 : Surface moyenne des exploitations (Source : RA)

* : Surface agricole utile

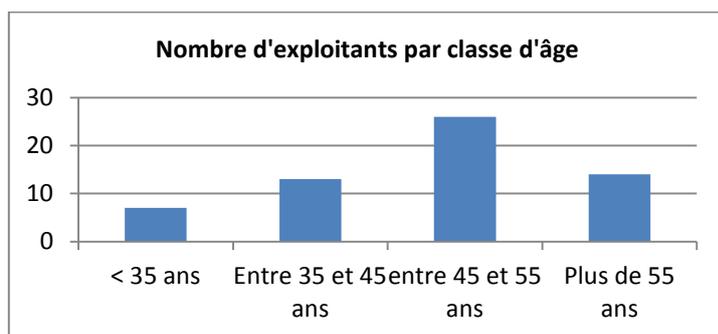
3- Les exploitants agricoles

Les exploitations de la commune réunissent **63 chefs d'exploitations**, soit en moyenne 1,9 actifs par exploitation. Trois d'entre eux sont double-actifs.

78 % des exploitations comportent plusieurs chefs d'exploitation (seuls 22 % des exploitations ne comportent qu'un seul chef d'exploitation). Cette proportion est relativement importante par rapport à la moyenne départementale.

L'âge moyen des 60 chefs d'exploitation dont l'âge est connu est de 48 ans, l'âge médian étant de 49 ans.

Le graphique ci-dessous indique la répartition selon leur âge, s'étalant de 28 à 70 ans :



45 % des exploitants ont moins de 45 ans, la tranche d'âge la plus représentée étant celle des 45-55 ans.

Ce profil démographique est peu différent de celui de la population agricole habituelle des communes mayennaises.

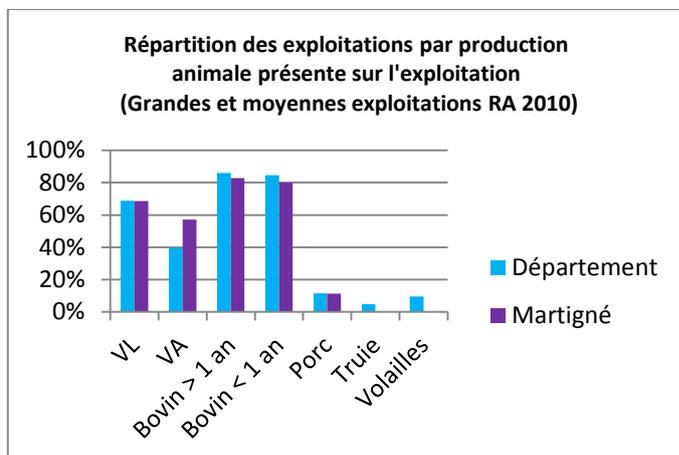
Figure 2 : Nombre de chefs d'exploitation par tranche d'âge (source : CA53)

Perspectives d'évolution pour les plus de 55 ans

La question de la succession se pose pour 6 exploitations (où le plus jeune exploitant à plus de 55 ans). Pour l'une d'entre elles, l'installation est en cours de validation. Pour les deux exploitations en grandes cultures (n°31 et 33), il y aurait sans doute une installation regroupant les deux exploitations. Deux exploitations n'auront pas de repreneurs et serviront d'agrandissement d'autres exploitations existantes. Et pour la dernière (n°25, entièrement en location), la suite après la cessation d'activité de l'exploitant actuel n'est pas connue.

Remarque : le type de reprise d'une exploitation (agrandissement d'autres exploitations ou installation d'un jeune agriculteur sur le siège) ne préjuge pas du devenir des bâtiments de l'exploitation.

4- Les productions et occupations du sol



Les principales productions agricoles de Martigné-sur-Mayenne, comme pour le département, sont la **production de viande bovine** et la **production laitière**. Les productions de viande blanche (porc et volailles) sont faiblement représentées.

Figure 3 : Répartition des exploitations par production animale présente sur l'exploitation (source : RA 2010)

D'après l'enquête agricole, la production de viande bovine est présente sur 20 exploitations (soit 57 %) en production principale ou secondaire, dont 6 en production spécialisée. Dix-neuf exploitations (soit 54 % des exploitations) produisent du lait, dont 3 en production spécialisée. 2 exploitations laitières produisent également du porc. La production porcine est présente dans 4 exploitations dont 2 en production spécialisée. Deux exploitations produisent de la volailles en complément d'autres production. Une exploitation produit des œufs et du maraîchage. Par ailleurs, il existe 2 exploitations équine sur la commune.

Trois exploitations sont en production label (1 en production d'œufs et 2 en viande bovine).

Une exploitation pratique l'agriculture biologique en production laitière. Une autre exploitation laitière est en cours de conversion vers l'agriculture biologique.

En terme de commercialisation en circuits courts, deux exploitations pratiquent la vente directe (viande bovine et maraîchage et œufs).

Concernant l'occupation du sol, les prairies permanentes (ou surfaces toujours en herbe) sont moins présentes à Martigné-sur-Mayenne que sur l'ensemble du département, la production de maïs occupant davantage de surfaces sur la commune.

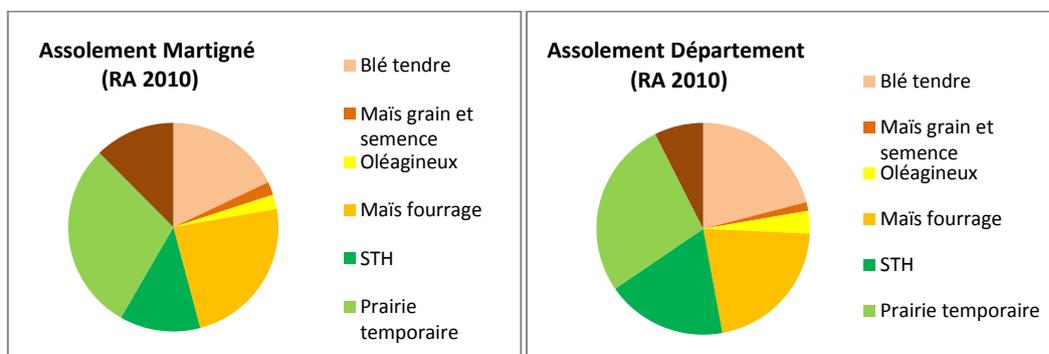


Figure 4 : assolement sur Martigné-sur-Mayenne et sur le département (source : RA 2010)

II- LES ENJEUX AGRICOLES AUTOUR DU BOURG

Onze exploitations mettent en valeur le foncier situé en périphérie du bourg (carte n°2). Neuf d'entre elles ont leur siège sur Martigné-sur-Mayenne et 2 ont leur siège dans la commune de La Bazouge des Alleux. Il existe deux sièges d'exploitation d'élevage à proximité du bourg : un élevage de vaches allaitantes à Mythème (n°25 à côté du château), et le siège du GAEC* du Chêne Fresnaye au Chêne Coudé (n°20 site d'élevage allaitant) qui se trouve à proximité de la zone d'activité au Nord du bourg.

Les parcelles au Sud du bourg et à l'Est sont majoritairement cultivées par des exploitants ayant plus de 55 ans, tandis que les terres à l'Ouest et au Nord sont mises en valeur par des exploitations où le plus jeune exploitant a moins de 50 ans (carte n°3).

Les enjeux agricoles sur la partie agglomérée de la commune sont déterminés en fonction de l'âge des exploitants, le système de production, la perspective de transmission et d'installation d'un jeune agriculteur, les contraintes d'épandage (surtout en élevage de porcs où les obligations réglementaires laissent moins de marge de manœuvre et exigent davantage de surfaces d'épandage), la proximité de bâtiments d'élevage avec les secteurs urbains.

Notons que dans la partie agglomérée subsistent de nombreuses parcelles d'agriculture « non professionnelle » (appartenant à des particuliers, anciens exploitants agricoles ou autres)

Secteurs très sensibles :

- **A l'Ouest du bourg, une exploitation laitière (n°2)** est en cours de **conversion vers l'agriculture biologique**. Ce mode de production exige des conditions d'exploitation particulières, qu'il est très difficile de retrouver ailleurs si l'on recherche des terres (il faut plusieurs années culturales pour obtenir une qualité de sol adéquate). C'est pourquoi la perte de ces terres engendrera un impact important pour l'exploitation. En conséquence, l'indemnité d'éviction sera plus élevée que pour une perte de terre cultivée de manière conventionnelle.

- A l'Ouest du bourg, **l'exploitation n°19** cultive 2 parcelles proches des parties agglomérées. Un jeune agriculteur (JA) vient de s'installer en 2014. Un prélèvement foncier serait très dommageable à l'exploitation. De plus, ces parcelles font partie du plan d'épandage d'une autre exploitation en production porcine. La perte de ces terres d'épandage pourrait remettre en cause l'équilibre de l'exploitation.

- **Au Nord du bourg, le siège de l'exploitation n°20** est situé à environ **200m de la zone d'activité**. La diminution de cette inter-distance n'est pas souhaitable pour des raisons sanitaires et pour ne pas bloquer le développement potentiel de l'exploitation, qui pourrait avoir besoin de nouvelles installations d'élevage.

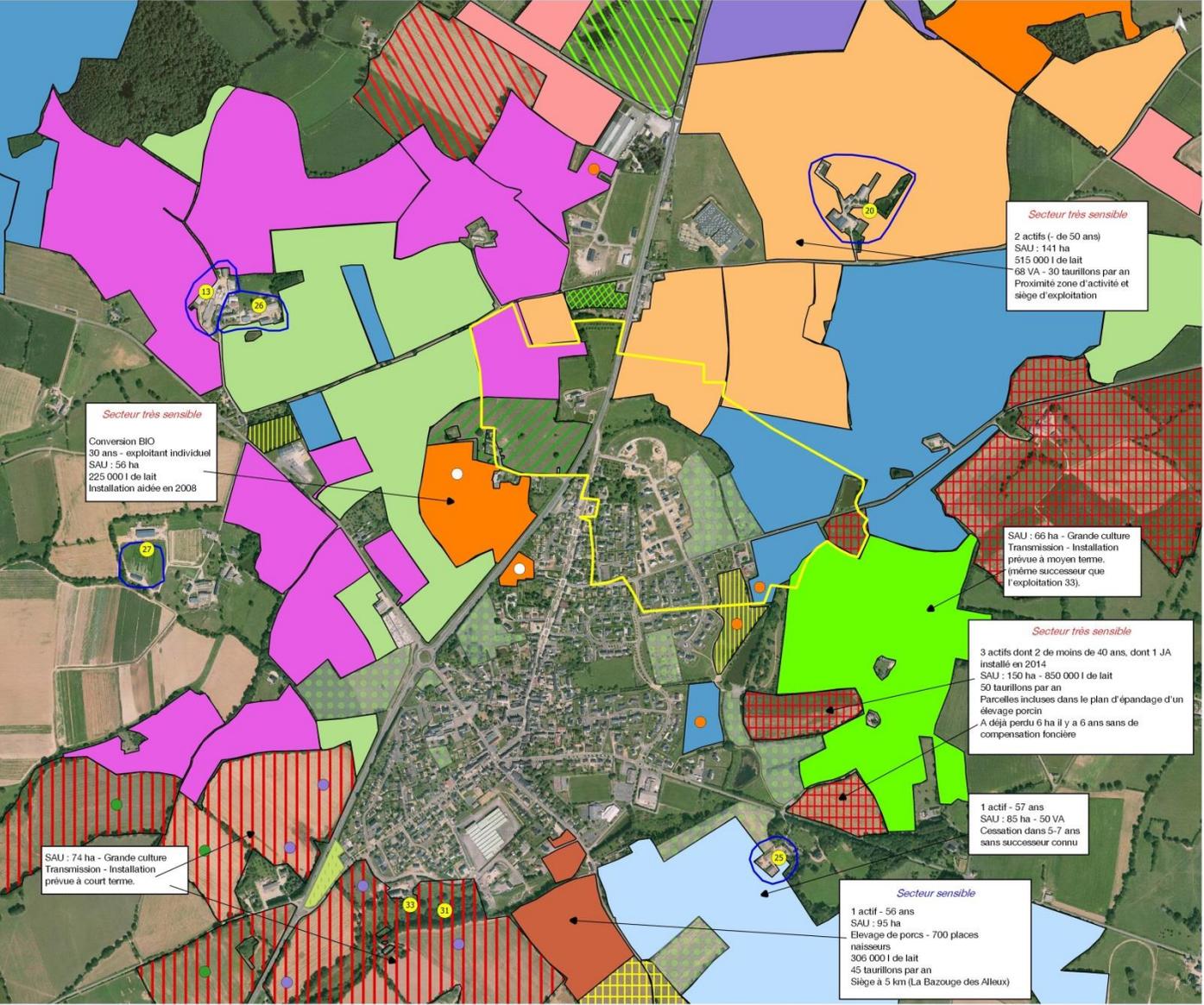
Diagnostic agricole

Commune de
MARTIGNÉ SUR MAYENNE

**Parcellaire agricole
autour du bourg**

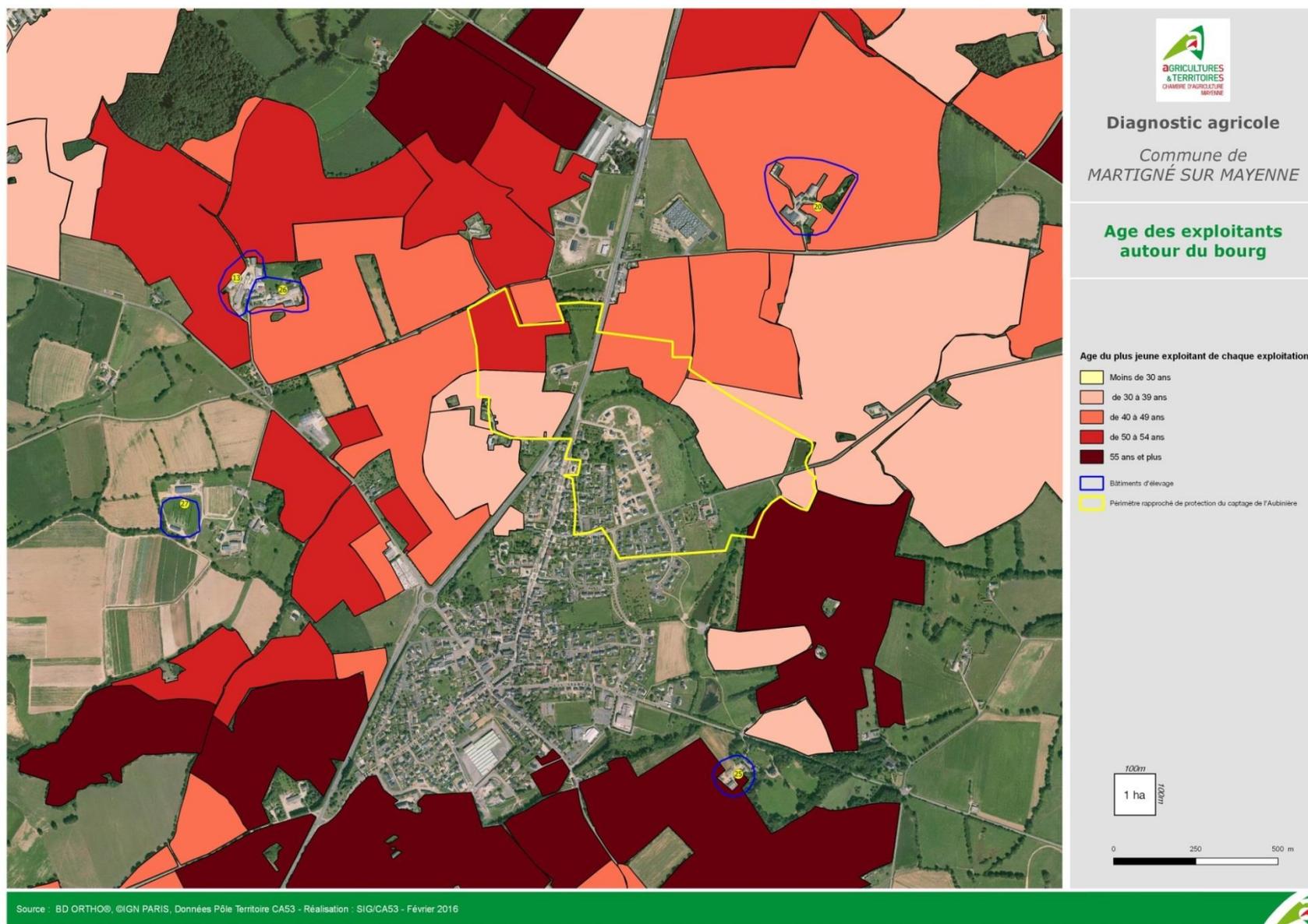
Parcellaire agricole

- CHERPI JEAN-LUC
- CORNU FABRICE
- EARL DE LA BERRIERIE
- EARL DU FERRE
- EARL DU TAILLIS (13)
- GAEC DU BAS HETRE
- GAEC DU CHENE FRESNAYES (20)
- GAEC LE MONTGIROIS
- HENNART KARL
- LE LIEVRE DE LA MORINIÈRE ARNAUD (25)
- LELIEVRE FRANCK (26)
- REZE BERTRAND (33)
- REZE BERTRAND EDMOND (31)
- BOUTRUCHE YVON, La Bazouge des Alleux
- GAEC GERAULT, La Bazouge des Alleux
- POUTEAU JULIEN, Saint Germain d'Anxure
- LELIEVRE CHRISTOPHE
- QUERCY YANNICK
- Agriculture non professionnelle
- Espace vert communal non aménagé
- Vente d'herbe, gratuit,...
- Exploitant propriétaire
- Bail SAFER
- Epandage boues STEP
- Bâtiments d'élevage
- Périmètre rapproché de protection du captage de l'Aubinière



Source : BD ORTHO®, ©IGN PARIS, Données Pôle Territoire CA53 - Réalisation : SIG/CA53 - Février 2016

Carte 2 : Parcellaire agricole autour du bourg



Carte 3 : Age des exploitants de la périphérie du bourg

Secteur plus ou moins ,sensible :

L'ensemble des terres agricoles exploitées par des exploitations d'élevage font partie de leur plan d'épandage.

Au sud du bourg se trouve des parcelles d'une exploitation en production laitière et porcine. Bien que l'exploitation ne connaisse pas de difficulté d'épandage actuellement, un prélèvement foncier pourrait avoir une incidence sur le bon fonctionnement de l'exploitation, car les productions de viande blanche exigent des surfaces d'épandage plus importantes qu'en production bovine. Néanmoins, ces parcelles sont éloignées du siège (5km), elles sont relativement moins importantes en termes de fonctionnalité que des parcelles proches. Si ces parcelles étaient choisies pour l'urbanisation future, une étude particulière pourrait être nécessaire pour mesurer le degré d'incidence de la perte de terre sur le fonctionnement global de l'exploitation.

CONCLUSION

L'agriculture de la commune de Martigné-sur-Mayenne est représentative de l'agriculture mayennaise, avec une majorité d'exploitations en productions bovines (lait ou viande) et quelques productions de viande blanche, d'œufs, de produits maraîchers et des centres équestres. Elle demeure dynamique puisque des jeunes agriculteurs se sont installés et/ou projettent de s'installer.

Les enjeux agricoles face au développement urbain revêtent plusieurs aspects.

Outre l'aspect quantitatif relatif à l'économie d'espace, l'enjeu du PLU est de préserver au mieux les terres agricoles en évitant de remettre en cause de façon importante le fonctionnement des exploitations et leur équilibre technico-économique.

Premièrement il s'agirait de préserver le potentiel de développement du siège d'exploitation d'élevage au Chêne Coudé, en évitant de rapprocher la zone d'activité du siège.

Deuxièmement, la préservation des parcelles exploitées par des jeunes agriculteurs permettrait de ne pas fragiliser des exploitations en phase de développement.

Troisièmement, une vigilance particulière serait à apporter sur les parcelles exploitées par des exploitations en production de viande blanche qui nécessitent des surfaces importantes d'épandage.

Enfin, il s'agira de préserver les parcelles en cours de conversion vers l'agriculture biologique, plus difficiles à compenser.

Il est souhaitable que la commune anticipe les mesures permettant de compenser la perte de terre pour les exploitations concernées. Les compensations en foncier sont les plus recommandées, car elles permettent aux exploitations de retrouver plus rapidement et plus sûrement un équilibre après le prélèvement foncier.

ANNEXES : Informations complémentaires sur les exploitations mettant en valeur des terres autour du bourg

- GAEC Montgirois :

3 actifs : Laurent Dalibard, 49 ans
Loïc Crétois, 49 ans
Yoann Bonneau, 30 ans, installé en 2014

SAU : 174 ha (dont 170 ha sur Martigné), 80 vaches laitières (VL), 700 000 l de lait, 23 vaches allaitantes (VA), 140 taurillons vendus par an.

Le GAEC est propriétaire du noyau de la Poidvinière (4 ha), l'ancienne habitation sert de bureau. Les exploitants n'habitent pas sur place. Projet de construire la maison de Yoann Bonneau. Bâtiments laitiers à la Poidvinière, VA et Taurillons sur le site secondaire des Pins.

- Fabrice Cornu :

30 ans, Installation aidée en 2008, 56 ha, 35 VL, 225 000 l lait, 8 ha de cultures. En cours de conversion bio. Site secondaire : La Frette, avec un hangar de stockage paille mis à disposition gratuitement par la propriétaire.

Bail safer sur les terres proches du bourg : 6 ans depuis 2009, renouvelable pour 6 ans.

- Franck Lelièvre :

45 ans, SAU = 78 ha, 55 VL, 415 000 l lait, 35 ha de cultures.

- Rezé Bertrand

M. Bertrand Rezé (70 ans) est à la fois exploitant sur 74 ha de terres (siège à la Motte d'Aron, transféré temporairement route de Sacé pendant les travaux à la Motte d'Aron), en grandes cultures, et propriétaire de l'entreprise de travaux agricoles STAM avec Mme Josiane Rezé. Il prévoit de transmettre l'exploitation agricole à Jean-Bertrand Rezé, petit-fils de Josiane.

- Rezé Bertrand Edmond

M. Bertrand-Edmond Rezé (49 ans) exploite 66 ha de grandes cultures.

L'ancien site secondaire à Cropoir ne comporte plus qu'un ancien hangar de matériel (ancienne loge) qui sera vendue pour être rénovée.

Aux Touches, l'ancienne stabulation sert de hangar de stockage du matériel de l'ETA.

- GAEC du Chêne Fresnaye

2 actifs : Franck Pellier, 43 ans
Marie-Christine Monnier, 49 ans

SAU : 141 ha, 515 000 l lait, 68 VA, 35 Taurillons.

Chêne Coudé : siège, VA + génisses, habitation de Franck

Les Fresnays : site laitier et taurillons, habitation de Marie-Christine.

- **GAEC du Bas Hêtre**

3 actifs : Marie-Thérèse Coutard, 58 ans
Jean-Christophe Coutard, 33 ans
Emmanuel Chamaret, 38 ans

SAU : 150 ha, 100 VL, 850 000 l, 50 taurillons/an.

Le remplacement de Marie-Thérèse n'est pas encore envisagé (associé ou salarié).

Les parcelles à Mythème et La Gandonnière font partie du plan d'épandage de l'exploitation de la Saulaie en production porcine.

L'exploitation avait perdu 6 ha il y a environ 6 ans. Elle a retrouvé seulement 2.5 ha.

Le site secondaire des Touches (Nord) comporte une stabulation de bovins et un hangar de stockage de fourrage.

Le hangar à Coulouet va être démonté, le site n'est donc plus agricole.

- **Arnaud Lelièvre de la Morinière**

1 actif, 57 ans. SAU = 85 ha, 50 VA. Toute l'exploitation est en location, y compris le noyau. M. Lelièvre de la Morinière travaille en prestation de service pour le compte de son propriétaire sur les parcelles qui jouxtent son exploitation.

- **Yvon Boutruche (La Blinière – La Bazouge des Alleux)**

1 actif, veut travailler encore 10 ans.

SAU = 95 ha, 700 places naisseurs, 36 VL, 306 000 l, 45 taurillons/an. Plan d'épandage actuel bien.

- **EARL du Taillis**

2 actifs, Alain Crétois (51 ans), Sylvie Crétois (50 ans).

SAU = 84 ha, 60 VL, 490 000 l, 50 taurillons/an.

- **Jean-Luc Cherpi**

2 actifs (57 et 60 ans). En cours de cessation, pour de l'agrandissement. SAU : 40 ha, 15 VA (arrêt du lait en 2015).